

CONDITIONS de résa

La location est personnelle et nominative, elle ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. Le preneur et tous ses co-locataires sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping.

- CAPACITÉ D'ACCUEIL

Il ne sera accepté que 6 personnes (y compris enfant en bas âge) pour une location de 6 et 4 personnes (y compris enfant en bas âge) pour une location de 4 personnes et un seul véhicule par emplacement. Les informations données par le preneur servent de base de calcul. Toute personne en supplément (dans la limite de la capacité d'accueil de l'hébergement choisi) devra être déclarée à l'arrivée, sa présence entraînant une majoration correspondante. En conclusion, toute déclaration inexacte, toute modification pouvant entraîner une variation du montant du séjour, rendent le contrat caduc, sauf accord du gestionnaire. Toute rupture du contrat du fait du preneur entraîne l'abandon par celui-ci d'une somme égale à 30 % du montant total du séjour au gestionnaire.

- TARIFS

Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour la saison. À défaut de ce tarif connu, le précédent sert de base, et la rectification est faite 4 semaines avant votre arrivée. Nous nous réservons le droit d'ajuster nos tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes ou de celui de la T.V.A. (5.5 %).
Inclus dans le tarif : eau, électricité, stationnement 1 voiture, accès aux piscines, tennis (uniquement Les Pirois) et les animations proposées par le camping (sauf Les Flots bleus), qui se déroulent sur le site.
Exclus : frais de réservation 25 €, taxe de séjour, assurance annulation et interruption de séjour (facultative), laverie et les animations organisées à l'extérieur du camping.

- RÉSERVATION, MODALITÉS DE PAIEMENT

Attention : la facture sera éditée au nom donné lors de la réservation

La réservation est acceptée lorsque nous encaissons les arrhes. Toute réservation sera accompagnée d'un règlement de 30 % de la somme totale, de la photocopie de la carte d'identité du responsable du séjour et de la carte grise du véhicule séjournant sur le terrain de camping.
Paiement par chèque, mandat, carte bancaire, chèques vacances et espèces. Le solde du séjour sera à régler 4 semaines avant votre arrivée. Si vous réservez moins de 4 semaines avant votre arrivée, vous réglez la totalité du séjour à la réservation. La réservation est définitive après réception du solde de votre séjour et des cautions.
À défaut du paiement intégral 4 semaines avant votre arrivée, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation.

- CAUTIONS

Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie. Des cautions : de 250 € pour le locatif, 100 € pour le ménage, 30 € pour le pass barrière, 5 € par bracelet permanent, vous sont demandées en même temps que le solde de votre séjour 4 semaines avant votre arrivée. Ces cautions ne sont pas encaissées, et sont restituées après état des lieux au départ du locataire, sous déduction du montant des détériorations et/ou matériels manquants constatés.
Attention : les cautions sont acceptées uniquement par carte bancaire. (16 chiffres + 3 chiffres du cryptogramme + date d'expiration).

Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire. En fin de séjour, un état des lieux de la location est effectué, celle-ci doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Le cas échéant, il sera facturé 100 € si besoin était.

- ARRIVÉE AU CAMPING

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter à la réception du camping, muni de la lettre de confirmation de réservation définitive qui lui aura été adressée par courrier après avoir soldé son séjour.

En cas d'arrivée après 20 h en saison, ou 18 h en hors saison, prière d'en aviser le camping.
Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement s'il restait sans nouvelle 24 h après la date prévue. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping. Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé ou arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons.

- MINEURS

Les mineurs non accompagnés d'un parent ne sont pas acceptés.

- LES SERVICES ET LOISIRS

Les barrières du camping sont ouvertes de 7 h 30 à 23 h 30.
La réception vous accueille en hors saison de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 du lundi au samedi et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.
En juillet - août ouverts tous les jours :
- la réception de 9 h à 19 h et le samedi de 8 h à 20 h ;
- l'épicerie (uniquement Riez à la Vie et Les Pirois),
- le snack/bar (uniquement Riez à la Vie et Les Pirois),
- la laverie,
- Les piscines sont ouvertes tous les jours de 10 h à 20 h. Seuls les maillots de bains près du corps sont acceptés.
Si pour des raisons indépendantes de notre volonté (intempérie, qualité des eaux, etc...), le parc aquatique devait être fermé, cela ne pourra donner lieu à remboursement.

- LES ANIMAUX

Les animaux ne sont autorisés que sous surveillance et tenus en laisse, sauf les chiens de 1^{re} catégorie «chiens d'attaque» (pit-bulls) et les chiens de 2^e catégorie «de garde et de défense» (rottweiler,...) interdits. Les photocopies du carnet de vaccination de votre chien ou chat et son numéro de tatouage doivent obligatoirement être envoyés avant votre arrivée. Pour le respect de chacun, nous tenons à ce que les espaces de vie soient respectés (prenez les dispositions qui s'imposent).

- ANNULATION

En cas d'annulation de votre part, nous retenons :
- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme forfaitaire de 30 % sur le prix du séjour.
- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité du séjour.
Week-end : réservation 15 jours avant le séjour, une somme forfaitaire de 25 € vous sera retenue. Entre 15 jours et votre arrivée la totalité sera retenue.
Aucun remboursement ne sera accordé si le séjour est écourté du fait du locataire.

- ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR (recommandé)

- 4 % du coût du séjour avec un minimum de 25€.
Remboursement des pénalités en cas d'annulation ou modification de séjour pour un motif garanti.
Remboursement des frais de séjours réglés et non utilisés en cas de retour anticipé.
Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Il s'ajoute à celui de l'acompte et concerne les personnes inscrites au séjour

- SPÉCIFIQUE : LOCATION D'HÉBERGEMENT

Il est interdit de monter une toile de tente sur l'emplacement d'un mobil-home, chalet ou bungalow.
En hors saison : la location se fait à la nuitée ou à la semaine (les jours et horaires d'arrivée et de départ sont à prévoir avec le service réservation). Arrivées de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Départs jusqu'à 18 h, en fonction du planning.
En saison (juillet - août) : la location se fait pour une durée minimum de 7 jours. Arrivée possible le mercredi ou le samedi à partir de 16 h. Départ possible le mercredi ou le samedi avant 10 h.

- SPÉCIFIQUE : LOCATION D'EMPLACEMENT

Les emplacements se louent :
En hors saison : à la nuitée.
En saison (juillet - août) : à la semaine du dimanche au dimanche. Arrivée à partir de 12 h. Départ avant 12 h.

- ASSURANCE :

Responsabilité civile voyage et villégiature **OBLIGATOIRE**.

La signature du contrat implique que le preneur ait pris connaissance des présentes, qu'il renonce à leur donner une interprétation personnelle, et qu'il les accepte sans réserve. Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable seront soumis aux tribunaux des Sables-d'Olonne.

CONTRAT **emplacement**

Ce contrat est nominatif, ne peut être cédé. Les tarifs sont exprimés en euros, avec une TVA à 5,5 %, et sont susceptibles de changer en cas de variation des taux. Merci de compléter (AU STYLO BILLE) et d'adresser le contrat signé au camping de votre choix.

Entre les soussignés, est convenu, aux conditions générales stipulées en p.35, la location saisonnière d'un emplacement sur les terrains de camping-caravaning "Camping Riez à la Vie", "Camping Les Pirons" ou "Camping Les Flots Bleus".

CAMPING RIEZ À LA VIE ★★★★★

9 avenue de la Parée Préneau
85270 ST-HILAIRE-DE-RIEZ
Tél. 02 51 54 30 49 - Fax : 02 51 55 86 58
www.riezalavie.com - camping@riezalavie.com
SIRET : 310 612 114 00010 La Roche-sur-Yon - APE : 5530Z
SARL Riez à la Vie au capital de 40 000 €
Arrêté préfectoral n° 07/DRCTAJE/1-377 du 5 octobre 2007 : 155 emplacements loisirs - 83 emplacements tourisme

CAMPING LES PIRONS ★★★★★

Rue des Marchais - La Pironnière
85180 LE CHÂTEAU-D'OLONNE
Tél. 02 51 95 26 75 - Fax : 02 51 23 93 17
www.camping-les-pirons.com - contact@camping-les-pirons.com
SIRET : 429 240 138 00017 La Roche-sur-Yon - APE : 6420Z
SARL Camping Les Pirons Invest. au capital de 1 030 000 €
Arrêté préfectoral n° 03-DRLP/446 du 26 mai 2003 : 210 emplacements loisirs - 262 emplacements tourisme

CAMPING LES FLOTS BLEUS ★★★★★

Av. des Chardons - Boulevard de la Forêt
85460 LA FAUTE-SUR-MER
Tél. 02 51 27 11 11 - Fax : 02 51 29 40 76
www.camping-lesflotsbleus.com - info@camping-lesflotsbleus.com
SIRET : 440 579 837 00020 La Roche-sur-Yon - APE : 5530Z
SARL Camping Les Flots Bleus au capital de 152 000 €
Arrêté préfectoral n° 93-DIR/1-359 du 19 novembre 1993 : 124 emplacements tourisme

Nom/Prénom :
Adresse :
.....
C.P. : Ville :
Pays :
Tél. : Port. :
E-mail :
Animal (maxi 2) : Type : Race :
Numéro d'immatriculation du véhicule :
Participants : (tableau à remplir obligatoirement)

Nom / Prénom	Date de naissance	Âge
1-		
2-		
3-		
4-		
5-		
6-		

DATES DU SÉJOUR

• **HAUTE SAISON** : Nombre de semaines :
du dimanche : au dimanche :
• **BASSE SAISON** : (hors juillet - août) Nombre de nuits :
du : au :

FORFAIT CHOISI ET ÉQUIPEMENT (Cocher la case)

FORFAIT 1

• Emplacement + électricité jusqu'à 2 personnes.

FORFAIT 2 (uniquement Riez à la Vie et Les Pirons)

• Emplacement + électricité + point d'eau + évacuation eaux usées jusqu'à 2 personnes.

Type d'équipement :

Tente

Caravane

Camping-car

Dimensions de votre équipement :

MONTANT DU SÉJOUR

MONTANT DE L'EMPLACEMENT : € x nuits : €
Frais de réservation : 25 €
Taxe de séjour : €
(Base 2011: Riez à la Vie 0,50 € d'avril à sept. - Pirons : 0,46 € d'avril à sept. - Flots Bleus 0,46 € de juillet à août).
Assurance annulation et interruption de séjour (recommandé) oui non €
Personne suppl. + 7 ans : € x nuits : €
Personne suppl. - 7 ans : € x nuits : €

Animal : €
Location barbecue électrique : €
Location réfrigérateur : €
Garage mort : €
TOTAL T.T.C. € x 30% (arrhes) = €

MODALITÉS DE PAIEMENT (Cocher la case)

chèque

mandat

chèques vacances

espèces

carte bancaire N°

Cryptogramme

Date d'exp. /

Nota : veuillez rédiger votre chèque au nom du camping "Riez à la Vie", "Les Pirons Invest." ou "Les Flots Bleus" suivant le camping choisi, sans autre mention pour valider votre réservation. Vous faciliteriez notre gestion. Merci.

ATTENTION : la facture sera éditée au nom donné lors de la réservation.

4 semaines avant votre arrivée, vous devrez régler au moyen de votre choix le solde du montant du séjour, accompagné des cautions (30 € pour le pass barrière, 5 € par bracelet permanent) **uniquement par carte bancaire**. Nous vous rappelons que les cautions ne sont pas encaissées, mais demandées 4 semaines avant votre séjour, afin de faciliter les admissions lors de votre arrivée. Je déclare avoir pris connaissance des conditions de réservation et m'engage à les respecter.

À le

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé".

Signature du preneur

La Direction

Vous souhaitez passer vos vacances avec une autre famille et être voisins sur notre camping. Merci de noter le nom de vos amis :
Comment avez-vous connu le camping ?